

Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Attribution de bourses "au mérite" – Département de Pharmacie.

Conseil d'administration du 3 février 2025 Délibération 2025/02/CA-007

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 et L954-2 ;

Vu l'avis favorable du conseil de la faculté de santé en date du 19 septembre 2024 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- ATTRIBUE trois bourses « au mérite » d'un montant de 580€ chacune, soit 1 740€ au total, à 3 étudiantes en Pharmacie (DFASP2) pour effectuer des stages à l'étranger en 2025.

Odile RAUZY

Toulouse le 3 février 2025,

La Présidente de l'Université de Toulouse,





Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :

11 février 2025

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents ou représentés : 31

Nombre de voix favorables : 31 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Université de Toulouse 118 route de Narbonne 31062 Toulouse cedex 9 www.univ-tlse3.fr